

02.04.2025 - 10:30 Uhr

Correction de cap nécessaire pour sortir le marché automobile de la crise*Berne (ots) -*

Le marché des voitures de tourisme neuves en Suisse et dans la principauté du Liechtenstein a connu son pire premier trimestre depuis le début du millénaire. Seuls 52'690 véhicules neufs ont été mis en circulation dans les deux pays au cours des trois premiers mois, soit encore 7,9 % de moins que l'année précédente, déjà faible. Le niveau du marché en mars, avec 21'690 voitures neuves, n'a pas été aussi bas depuis cinq ans, au début de la pandémie du COVID. En attente de la décision du Conseil fédéral concernant l'ordonnance sur le CO2, le marché se trouve dans un véritable état de torpeur - la menace d'une épée de Damoclès sous forme d'une forte surréglementation, avec des sanctions de jusqu'à 500 millions de francs rien que pour 2025, paralyse de nombreux acteurs. Sans une croissance significative de la part de marché des véhicules à prise, qui stagne à 29,7 % après trois mois, 2025 pourrait devenir une "annus horribilis" pour l'économie automobile suisse. Le Conseil fédéral est appelé à éviter les excès de réglementation et à corriger le cap en matière d'économie de marché, afin de prévenir des suppressions massives d'emplois dans le secteur.

"La politique est maintenant impérativement invitée à faire face aux réalités du marché, à libérer l'économie automobile suisse du maquis réglementaire et à mettre en oeuvre notre [plan en 10 points pour la réussite de la mobilité électrique](#)", dit le président d'auto-suisse, Peter Grünenfelder. "Il est inacceptable que la politique fédérale plonge un marché fonctionnel dans une situation économique précaire en instaurant une réglementation excessive avec l'ordonnance sur le CO2", critique Peter Grünenfelder au vu de la régulation des autorités qui ignore complètement les réalités du marché. Selon lui, il faut renoncer aux prescriptions du type "Swiss finish", qui font grimper les coûts, et assurer une coordination avec les normes européennes courantes. Sans changement de cap en ce sens, les suppressions d'emplois dans l'industrie automobile suisse vont se poursuivre sans relâche.

Rétroactivité illégale

Le secteur est particulièrement inquiété par la menace d'une entrée en vigueur rétroactive du règlement CO2, déclare le directeur d'auto-suisse, Thomas Rücker: "L'idée que toutes les livraisons de véhicules neufs, qu'il s'agisse de voitures de tourisme ou de véhicules utilitaires, soient soumises rétroactivement à un régime de CO2 que l'on ne connaît pas encore, paralyse en effet les activités du marché. Nous sommes convaincus que c'est pour cette raison que l'année 2025 a débuté au ralenti. Par conséquent, tant que le Conseil fédéral n'aura pas clarifié les règles, rien ne changera. Il convient donc impérativement de renoncer à une entrée en vigueur rétroactive des règles s'appliquant aux véhicules neufs au 1er janvier 2025 - un avis de droit correspondant, rédigé par le professeur de droit économique Peter Hettich de l'université de Saint-Gall, a constaté d'énormes violations du droit en cas de mise en vigueur rétroactive."

L'objectif doit être de ne pas durcir davantage les prescriptions sur le CO2 par rapport au reste de l'Europe et de s'aligner sur ces règles - c'est ce que stipule à plusieurs reprises la loi sur le CO2, explique Thomas Rücker: "L'industrie automobile suisse a rapidement besoin de sécurité juridique pour raviver la volonté d'investir dans de nouvelles voitures de tourisme et de nouveaux véhicules utilitaires plus respectueux de l'environnement."

Les chiffres en détail répertoriés par marques sont disponibles sous www.auto.swiss. Les évaluations d'auto-suisse se basent sur les enquêtes de la Confédération, les données peuvent être provisoires et non finalisées.

Contact:

Thomas Rücker
Directeur
T +41 (0)79 529 12 02
thomas.ruecker@auto.swiss

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003597/100930165> abgerufen werden.